



# LE JOURNAL MUNICIPAL 2024 DE SAINT-CRÉAC

\*\*\*

## LE MOT DU MAIRE



**Vincent Bégué,  
maire de Saint-Créac**

*Mes chers administrés,*

*2025 est déjà là et nous allons donc démarrer la 5ème année du mandat que vous nous avez confié.*

*L'année 2024 aura eu un parfum très particulier avec des JO extrêmement bien réussis qui ont renvoyé une belle image de la France. Mais également une dissolution de l'Assemblée Nationale qui a plongé le pays dans une instabilité politique qui plombe l'atmosphère générale. Si on rajoute les tensions fortes en Ukraine, au Moyen Orient, à Taïwan, le changement de président aux USA, on ne peut qu'espérer une année 2025 plus calme et apaisée. Mais hélas on a de quoi être inquiets encore.*

*Heureusement, au sein de notre village il y a eu bien moins de tensions. Les habitudes festives et culturelles ont été respectées et de beaux moments de convivialités ont réuni villageois et au-delà tout au long de l'année. On mesure toute l'importance d'avoir des bénévoles motivés pour animer une petite commune. Au sein de la municipalité, les travaux prévus ont à peu près avancé et le dossier projet de rénovation de l'église et du mur de cimetière progresse, mais à la vitesse de l'administration...*

*A toutes et à tous, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2025 et je vous donne rendez-vous le 5 janvier pour le 1er moment convivial de l'année.*

## ETAT CIVIL

**Décès :** Nous déplorons plusieurs décès pendant l'année 2024

• **Jean-Pierre BROBST**, habitant à Gaurent-Bas, décédé le 15 avril 2024 à l'hôpital de Condom, à l'âge de 80 ans ; la cérémonie religieuse et l'inhumation se sont tenues à St-Créac le 19 avril ;



• **Francine PLANES**, épouse de Johannes BUHL, ayant habité à Miquéou, décédée le 18 juin 2024 à Uccle (Belgique) à l'âge de 91 ans ; l'incinération a eu lieu le 26 juin à Bruxelles ; les cendres ont été transférées le 12 novembre au caveau familial par sa fille Michèle Buhl et sa famille, après une cérémonie religieuse en l'église de St-Créac ;



• **Yves LABAT**, ayant habité à Martinet, décédé le 5 septembre 2024 à l'Ehpad de Masseube, à l'âge de 91 ans ; après la cérémonie religieuse à Arrouède près de Mirande, l'inhumation s'est tenue au cimetière de St-Créac ;



• **Jean-Claude FURCATE**, résidant au lieudit Martinet, décédé accidentellement le 15 avril 2024 à l'âge de 71 ans à Toulouse.

*En 2023, Jean ARAGON, enfant de Saint-Créac, est décédé le 19 décembre chez lui à Saint-Clar à l'âge de 94 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de St-Créac le 28 décembre, suivie de l'inhumation au cimetière. Une mémoire de notre village et de notre département s'en est allée...*

*Nos pensées vont à leur famille et à leurs proches.*

**PACS** : Nous avons le plaisir d'avoir signé à la mairie de Saint-Créac le Pacte Civil de Solidarité entre MM. Didier Poignand et Olivier Duchossois le 13 février 2024.



**Naissance** : Bienvenue à Emma, née le 17 avril 2024, et félicitations à Mathieu Callewaert, Mario et Stéphanie.

### TRAVAUX REALISES ET FUTURS

➤ **Voirie** : la CCBL est intervenue en septembre pour terminer le revêtement bitume bi-couche sur le **chemin de La Boubée** (après avoir rebâti un socle de cailloux calcaires 40/70 en août 2022) entre la sortie du hameau d'Embarthe et le chemin d'En Mansaut (15 320 € HT). La municipalité a également procédé à des réfections ponctuelles du revêtement sur plusieurs voies communales avec ses propres moyens : merci Francis !



➤ **Rénovation de l'éclairage public du village avec des LED** : Saint-Créac a été sélectionné par le STEG (Syndicat Territorial de l'Energie du Gers) comme village pilote pour passer à **l'éclairage public à LED**. Le projet (coût : 13 500 € HT) bénéficie de subventions : 30% STEG et 40% Fonds Vert (Etat) ; soit 4050 € HT à charge de la commune. Les travaux vont démarrer prochainement.

➤ **Restauration du mur d'enceinte du cimetière (inscrit Monument Historique)** :

Suite à l'avant-projet détaillé de l'Architecte du Patrimoine Pierre Cadot et au Permis de Construire délivré par M. le préfet du Gers le 6 juin 2023, des dossiers de demande de subvention ont été élaborés par la mairie et remis respectivement à : **Région Occitanie** ; **DRAC** (Direction Régionale de l'Action Culturelle) et **CD-32**, entre mars et août 2024. Une demande de **DSIL** (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) a été faite aussi en préfecture. En parallèle, des devis de restauration du mur ont été obtenus des entreprises **SGRP à Lecture** et **Histoire de Pierres à Biran** (Lavardens).

NB. Le mur d'enceinte (170 m), bâti en grosses pierres calcaires (cubage 233 m<sup>3</sup>), enduit au mortier de chaux et sable avec gravillons, montre certains désordres : une restauration (à l'ancienne) s'impose pour éviter d'avoir à financer plus tard des travaux beaucoup plus lourds si rien n'est entrepris rapidement. Les parties Ouest et Nord sont les plus altérées : des trous avec nombreuses lacunes du blocage avec lavement des liants ; idem parties basses des autres faces de mur.

Des dossiers ont également été remis à la **Fondation du Patrimoine** (contact encourageant avec M. Laurent Lameille, délégué départemental) afin de lancer une grande souscription pour mener à bien tous les projets de restauration et de mise en valeur du patrimoine de la commune ; ainsi qu'à la fondation **La Sauvegarde de l'Art Français**, qui attribue des fonds pour la restauration d'églises.

➤ **Diagnostic architectural de l'église**

Suite à l'inventaire effectué par la mission patrimoine du CD-32 en 2023, un contact a été pris avec la Conservation Régionale des Monuments Historiques de la DRAC Occitanie, en vue de programmer des actions de sauvegarde et de mise en valeur de ces objets : celle-ci a demandé de procéder, au préalable, à un diagnostic complet de l'église incluant notamment un examen du clos et du couvert et des fissures apparentes. Le Conseil Municipal a voté favorablement pour effectuer ce diagnostic (montant : 8160€ HT) par M. l'architecte du Patrimoine Pierre Cadot en avril 2024 ; ce dernier suggérant que l'on procède également au diagnostic sanitaire des peintures murales classées MH. Un devis a été obtenu à cette fin de **l'Atelier d'Autan**, restauratrices DE (montant : 3650€ HT). Nos demandes de financement pour effectuer ces diagnostics ont été acceptées par la DRAC (40%) et la Région Occitanie (20%). **La Sauvegarde de l'Art Français a été particulièrement réactive à notre demande et nous octroie pour cela un don de 5000 €. Un grand merci à cette fondation !**



➤ **Nettoyage et réparation de la toiture de l'église :**

Suite à des traces d'humidité flagrantes dans la chapelle Nord de l'église et côté Nord de l'abside, l'entreprise **Grégor Fierkowsky Toitures** a été sollicitée en urgence pour effectuer des travaux de remise en état, sans attendre le rapport final de l'architecte du patrimoine. Coût : 2958€ HT.

➤ **Nettoyage et réparation des combles de la salle des fêtes :**

Suite à une invasion de pigeons dans les combles au-dessus de la salle des fêtes, l'entreprise **Grégor Fierkowsky Toitures** a été sollicitée en urgence pour effectuer des travaux de nettoyage et d'obturation de la lucarne du pigeonnier. Coût : 1121€ HT.

➤ **Travaux d'amélioration de l'évacuation des eaux de pluie Lou Caminot :**

Suite à plusieurs problèmes d'inondation consécutive à de fortes pluies dans les maisons bordant Lou Caminot, un devis a été demandé à Rémi Dieuzaide pour des travaux de terrassement appropriés (montant 4650 € HT). Ce projet a été approuvé lors du Conseil Municipal du 5 novembre 2024.

➤ **Travaux d'aménagement de l'aire des poubelles :**

Des travaux pour aménager l'aire des poubelles, après installation des nouvelles citernes semi enterrées, ont été évalués à environ 5000 € HT par l'entreprise Dieuzaide. Le Conseil étudiera la possibilité de faire plutôt ces travaux lors d'une ou deux journées citoyennes.

➤ **Restauration de la pietà, inscrite Monument Historique en mai 1997 :**

A l'occasion de l'inventaire, le mauvais état de la pietà en bois polychrome avait été noté. La DRAC nous a suggéré de participer au Concours CEA/AMF « Sauvez le Patrimoine de votre commune » et de proposer la restauration de la pietà en bois polychrome : nous avons envoyé notre candidature en juin 2024. Sur conseil de la Conservation Régionale des Monuments Historiques de la DRAC Occitanie, une étude préalable de la polychromie de la pietà avait été ordonnée le 14 mai 2024 par la municipalité à l'atelier Rachez-Moreau, restaurateurs DE près de Montauban, afin d'avoir une meilleure connaissance de l'œuvre. Coût de l'étude : 1650€ HT, réalisée en juin 2024. Malheureusement le jury du concours a retenu un autre choix encore cette année.

➤ **Réparation de la grande cloche du mur clocher de l'église :**

Lors d'une cérémonie cet été, le sonneur a constaté que la plus grande cloche (celle fondue par le lorrain Augustin Martin en 1829) montrait un jeu alarmant. Le mouton en chêne est très abîmé ; deux entreprises ont été consultées : **Bodet Campanaire** propose son remplacement intégral pour 5576 € HT ; **l'Atelier du Temps** propose une réparation de la partie basse du joug et la reprise des brides pour 3910€ HT. La DRAC, favorable à cette dernière solution, a donné son accord pour financer 20% de la réparation. Le conseil municipal a approuvé ce choix le 5 novembre. Les travaux seront réalisés en janvier 2025.



➤ **Inscription Monument Historique des deux anges du XVIIIème :**

Les deux anges en terre cuite (seules les ailes sont en bois polychrome) situés de part et d'autre de l'autel principal sont dans un très mauvais état : des craquelures importantes sont visibles sur toute la hauteur des statues. Suite à une demande de la mairie, la Conservatrice des Antiquités et des Objets d'Art (CAOA) du Gers, Mme Elsa Brissonneau, est favorable pour présenter un dossier à la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 pour une inscription MH.

### **DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE**

**Le raccordement en Fibre Optique** chez l'habitant a enfin été réalisé pour les zones d'En Mansaut à Janetari et d'Embarthe entre mars et juin 2024 par ORANGE, avec un an de retard par rapport aux autres zones du village, suite aux gros problèmes de glissement de terrain sur le câble FO reliant la D13 au répartiteur de Saint-Clar. A ce jour seul le cas de Champourret n'a pas été réglé : il a été demandé à **Gers Fibre** de déployer la fibre en sous-terrain en profitant de l'enfouissement d'une ligne jusqu'alors aérienne d'ENEDIS prévu au même endroit, mais il reste quelques problèmes à résoudre.

## LA COLLECTE DES DECHETS

- **RAPPEL** : en 2022 le **Comité Syndical du SIDEL** (Syndicat Intercommunal de Lomagne) a décidé l'abandon de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères au profit d'une **REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)**. Le nouveau système de collecte commencera à être utilisé courant 2025, testé jusqu'à fin 2026 et mis en service opérationnel, avec nouvelle facturation, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027. Deux containers de collecte des ordures ménagères semi-enterrés, fournis et financés par le SIDEL, ont été mis en place en septembre 2024 à Saint-Créac :



Une réunion organisée par le SIDEL a eu lieu à la mairie de Saint-Créac le vendredi 11 octobre : chacun a pu récupérer son badge permettant d'accéder au nouveau service de collecte des déchets. Ceux qui n'ont pas pu être disponibles ce jour-là peuvent aller à la permanence d'une autre commune (voir le calendrier sur le site du SIDEL) ou prendre rendez-vous par téléphone au 05 62 68 71 44, pour un retrait des badges le mercredi ou le samedi matin à Lectoure.

Dans le cadre du déploiement de la Tarification Incitative, les élus du SIDEL ont développé un site internet entièrement dédié à la thématique DÉCHETS. Après plusieurs mois de travail, la Commission "Communication et concertation" du SIDEL a **mis en ligne le nouveau site [www.sidel32.fr](http://www.sidel32.fr)**

## ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

Rappel : le Conseil Municipal avait voté à l'unanimité la validation du dossier final en août 2023 et la mairie avait transmis le document définitif immédiatement au préfet pour signature.

Suite à un avis tardif de l'ARS (Agence Régionale de Santé) du Gers, le préfet décide de conditionner son accord à **l'engagement des syndicats pour la distribution d'eau potable**, suite à un décret interdisant de pomper l'eau de l'Arratz (niveau d'étiage trop bas en raison des changements climatiques). Plusieurs solutions ont été étudiées, certaines très (trop) chères (ex. conduite d'eau tirée depuis Fleurance), d'autres plus problématiques... A ce jour le projet le plus probable serait de tirer une conduite depuis Montgaillard à partir du syndicat voisin du Tarn & Garonne. Mais aucune décision n'a encore été prise. Ce qui retarde d'autant la décision du préfet pour notre carte communale.

D'autant plus que **le principe d'un PLUI** (Plan Local d'Urbanisme Inter-communal) a été décidé par le Conseil Communautaire de la CCBL en mars 2024. Ensuite chaque commune a délibéré pour donner ou pas son accord à la CCBL. **Le conseil municipal de Saint-Créac a voté contre à l'unanimité.** Mais après un vote favorable d'une majorité des communes de la CCBL, le Conseil Communautaire, par délibération du 8 juillet 2024, a acté la modification statutaire par l'ajout de la compétence : **« transfert du plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».**

Ce qui signifie que la CCBL peut lancer un PLUI, ce qui devrait prendre environ cinq années...

La signature de notre carte communale par le préfet reste donc toujours d'actualité !



## VIE COMMUNALE

➤ **Projet d'adressage** : après la mise en place des panneaux des nouveaux noms de routes, chemins et rues à l'extérieur et au sein du village fin 2023, les 76 numéros de maison individuelle ont été distribués aux Saint-Créacais début 2024, à charge pour chacun de les fixer à leur convenance devant leur propriété, avec si besoin l'aide de la mairie.



➤ **Concours de tourin à Saint-Clar** : comme chaque année, la commune de Saint-Clar a organisé le **jeudi 15 août la Thonade**, journée de fête autour de l'ail blanc de Lomagne. A cette occasion, un **concours du meilleur tourin à l'ail** a eu lieu : la commune de Saint-Créac y a participé avec les fins cordons bleus Colette & Jean-Louis, Bernadette et Sylvie. C'est la commune de Saint-Clar qui a gagné le glorieux trophée, mais St-Créac a encore reçu un beau diplôme nous encourageant à revenir l'année prochaine !

➤ **Centrale nucléaire de Golfech** : une nouvelle campagne de distribution préventive de comprimés d'iode stable a commencé le **lundi 16 septembre 2024** dans les communes concernées par le Plan Particulier d'Intervention (PPI), à savoir celles situées dans un rayon de 20 km autour de la centrale. La municipalité a participé à une réunion d'information le 30 août 2024, présidée par M. le préfet du Tarn & Garonne, expliquant les modalités de cette campagne.

La mise à disposition des comprimés d'iode se fait gratuitement dans les pharmacies partenaires (ex. pharmacie « La Mélisse » à Lectoure), sans aucun justificatif pour les particuliers. Pour les établissements recevant du public (ERP), un bon de retrait est à recevoir par les pouvoirs publics. Les dotations en comprimés sont calculées sur la base de la composition du foyer et du public accueilli pour les ERP. Les personnes disposant déjà de comprimés périmés (par ex. ceux distribués en 2016 ou antérieurement) doivent les rapporter en pharmacie.



➤ **Golfech : réunion publique organisée par la CLI (Commission Locale d'Information)**. 200 participants, dont la municipalité de St-Créac, avec le préfet, l'ASN (Autorité de Sureté Nucléaire), la direction de la centrale de **Golfech**, la cheffe de projet « **ADAPT** » d'EDF et le **SMEAG** (Syndicat Mixte d'Études & d'Aménagement de la Garonne) sur le thème : « **Le changement climatique, ses conséquences sur les centrales nucléaires ; les solutions d'EDF pour la centrale de Golfech** ».



**Réunion publique**  
mercredi 25 septembre 2024  
A Golfech, salle Calypso, de 19h00 à 21h30

[Voir le reportage de l'évènement >>> https://www.facebook.com/watch/?v=1700794337385294](https://www.facebook.com/watch/?v=1700794337385294)

Les réflexions et actions en cours sont disponibles en ligne sur les sites d'EDF et de l'ASN.

➤ **Journées du Patrimoine** :

Comme tous les ans depuis 2021, la commune a participé aux **Journées Européennes du Patrimoine des 21-22 septembre 2024**, en proposant une visite guidée de notre église St-Loup et de ses fresques classées Monument Historique.

Ces deux journées ont eu un succès remarquable, avec environ 80 visiteurs, soit +30% par rapport aux années précédentes. Merci à Benoit, Pierre, Francine pour leur disponibilité pour effectuer les visites guidées de l'église.



➤ **Impôts locaux :**

Lors du Conseil Municipal du 9 avril, il a été décidé de conserver le taux des TF (Taxe Foncière) et THRS (Taxe d'Habitation Résidence Secondaire) aux mêmes niveaux qu'en 2023.

Le taux communal de la TF reste donc fixé à **47,93 %** (p.m. tx CCBL = 13,07 %) pour le bâti et à **33,13 %** (p.m. tx CCBL = 63,53 %) pour le non-bâti. Le taux communal de la THRS reste lui fixé à **9,16 %** (p.m. tx CCBL = 34,59 %).

➤ **Inventaire des tombes à l'abandon au cimetière :**

Il a été constaté que de nombreuses tombes sont à l'abandon dans notre cimetière, alors que les archives du plan du cimetière ne sont pas à jour. **Un décret préfectoral du 5/8/22 a réduit le délai d'attente pour qu'une mairie reprenne une concession funéraire +30ans à l'abandon, de 3 à 1 an.** La municipalité a ainsi commencé à lister les tombes à l'abandon ; ensuite les citoyens seront prévenus et des affiches apposées sur les tombes concernées les informant que leurs concessions seront annulées, après avoir dressé un PV par la mairie et sur délibération du Conseil Municipal.

**MANIFESTATIONS « LOISIRS & CULTURE » 2024**

➤ Le dimanche 17 mars, nous avons eu droit à la traditionnelle **Poule au Pot** : toujours un délice préparé par les cuisinières chevronnées de l'association « Loisirs et Culture ». Quarante-vingts convives de la commune et alentours ont pu se régaler.

Merci à toute l'équipe de faire perdurer cette tradition sympathique. Et merci à toutes les cuisinières et petites mains qui nous ont confectionné ce repas succulent.



➤ **Concert classique du 25 mai avec le duo Acrylis :**

C'est une virtuose de l'accordéon que le public a pu entendre en l'église Saint-Loup samedi 25 mai. Passionnée par son instrument, **Maylis Arrat** a survolé son répertoire avec aisance : musique médiévale, baroque, classique, romantique et aussi contemporaine. Avec son amie soprano **Claire Bouyssou**, la complicité était évidente, et c'est une voix puissante et expressive qui a répondu à l'accordéon dans notre église à l'acoustique idéale. Un joli choix musical nous a ainsi été proposé par l'association Loisirs et Culture. Le public présent a été complètement conquis.

➤ **La fête de la Saint-Jean le samedi 22 juin :**

La commune a fêté la Saint-Jean comme il se doit : un menu festif et une bonne ambiance étaient au rendez-vous, en extérieur grâce à une météo clémente. Les grillades étaient délicieuses et le feu était bien là dans l'esprit des villageois présents.



➤ **Le concert classique annuel du dimanche 25 août :** l'ensemble « **La Juntança** » nous a offert un concert exceptionnel, grâce au soutien amical de l'organiste Jean-Christophe Revel, conseiller artistique et pédagogique au Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Paris. Avec l'aide de tout le village, cinq jeunes musiciens, en fin de cursus au CRR, ont été accueillis en résidence :

**Julian Rincon** et **Marion Le Moal** (hautbois Renaissance et flûtes à bec), **David Zubeldia** (voix, cornemuse, flûtes, vielle à roue et tambour), **Benoît Lecomte** (percussions) et **Armin Yaldaei** (orgue).



Le public s'est laissé surprendre et ravir par ce concert de chansons occitanes chantées et jouées par ces musiciens de haut niveau utilisant des instruments étonnants de très belle facture ancienne. Ils ont chanté, entre autres, le rondo de Saint-Créac et deux rondos de l'Agenais, un "Ave Maria Stella" chanté et joué avec le fameux orgue de Patrice Bellet : moment d'émotion assuré. Le concert était exécuté avec beaucoup de clarté et de fraîcheur ; et pour conclure ils ont fait chanter le public avec "Se canto".



Voir les vidéos prises lors du concert sur le site internet de la commune : [www.saint-creac.com](http://www.saint-creac.com)



### ➤ La fête du village a eu lieu les 7 & 8 septembre :

Le samedi matin, une vingtaine de « sportifs » ont participé à une randonnée de 5 ou 8 kms autour du village dans la joie et la bonne humeur. La responsable Bâtiments de France de la DRAC Laurence Guillory était de la partie ! L'après-midi, les saint-créacais ont pu participer à divers jeux : ping-pong, quilles, belote, etc.

Le samedi soir, un succulent méchoui était servi, animé par l'éternel Marc Michel, qui a fait monter plus d'un Saint-Créacais sur les tables...



Le dimanche, après l'apéritif offert par la mairie, un repas festif avec un délicieux **sauté de veau aux olives et gnocchis à la romaine** et une belle **omelette gasconne flambée à l'Armagnac**, a été bien apprécié par une centaine de convives.



➤ **Concert classique du 29 septembre, avec Yasuko Uyama-Bouvard, orgue, et Laurent Le Chenadec, douciane** (ancêtre Renaissance du basson), avec le concours de notre soprano favorite Francine. Un an après l'inauguration de l'orgue Patrice Bellet, ces musiciens prestigieux nous ont présenté un concert de musique espagnole et italienne du XVIIe siècle. Ainsi l'orgue Patrice Bellet a été de nouveau mis à l'honneur pour servir les compositeurs Antonio Cabezon, Bartolomé Selma Y Salverde, Girolamo Frescobaldi, etc.





**Yasuko Uyama-Bouvard**, titulaire de l'orgue français baroque de l'église St-Pierre des Chartreux de Toulouse depuis 2015, est professeure de clavecin et de piano-forte au Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Toulouse ; **Laurent Le Chenadec** collectionne les 1ers prix pour le basson et la flûte-à-bec. Il est professeur de basson au CRR de Toulouse depuis 1994 et professeur de basson baroque au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon depuis 2005.



L'Association « Loisirs & Culture » organisera son **Assemblée Générale le samedi 1<sup>er</sup> février à 17h** afin d'organiser au mieux les festivités de l'année prochaine. Au programme il y aura sûrement une poule au pot courant mars, la fête de la Saint-Jean et des concerts en août et septembre...

**Et la fête du village aura lieu le week-end des 13 et 14 septembre 2025.**



**La Saint-Hubert créacaise** a eu lieu avec un beau succès le 13 avril 2024 à la salle des fêtes : le chevreuil et le sanglier ont régalé les nombreux participants (notamment les pâtés de chevreuil et de sanglier faits maison !). Merci à Vincent et Daniel Fattori pour leur dévouement ! La Société de Chasse organisera de nouveau son repas traditionnel 2025 au printemps.

**Rappel:** Les détenteurs d'armes (chasseurs et anciens chasseurs et tireurs sportifs) ont jusqu'au 31 décembre 2024 pour créer leur compte dans le SIA (Système d'Information sur les Armes) de la préfecture.

### QUELQUES RAPPELS DE CIVILITE POUR UNE COMMUNE APAISEE ET CONTACTS UTILES

**1<sup>er</sup> Rappel :** il est interdit de déposer des ordures à côté des poubelles ! Les encombrants, cartons et gravats doivent impérativement être apportés à la déchetterie : c'est gratuit

Déchetterie de Manaut à St-Clar (route de Lectoure, après le moulin de Rochegude) :  
Horaires : mar-mer-jeu & sam 14h-17h ; vendredi 9h-12h30 ;  
tel. gardien M. LABAN 06 45 25 92 14

**2<sup>ème</sup> Rappel :** les propriétaires de terrain doivent assurer le débroussaillage et l'élagage de leurs arbres, pour ne pas empiéter sur la voie publique et ne pas créer de panes sur les réseaux ENEDIS et ORANGE.

N° de téléphone d'alerte ENEDIS : 0972 675 032.

(en cas de dommage constaté ou de problème vécu sur les réseaux électriques)

**Service Info Coupure Enedis :** [www.enedis.fr/panne-et-interruption](http://www.enedis.fr/panne-et-interruption)

Pour signaler un dommage sur le réseau téléphonique d'ORANGE (poteau, câble, armoire) se connecter sur : [www.dommages-reseaux.orange.fr](http://www.dommages-reseaux.orange.fr)

et signaler le défaut en envoyant des photos des poteaux ou des câbles concernés et de la plaque signalétique bleue avec les N° indiqués.